



**PRATIQUER
UNE ACTION ESTHETIQUE
D'EMBELLISSEMENT DU REGARD**

**FICHE D'INFORMATION DU CENTRE
CERTIFICATEUR**

CERTIFICATION ENREGISTREE AU REPERTOIRE SPECIFIQUE

SOUS LE NUMERO RS 6006

COLOR VINTAGE

Centre Certificateur

RENSEIGNEMENTS SUR LA CERTIFICATION

La certification RS6006 est inscrite au répertoire spécifique sous le libellé « **Pratiquer une action Esthétique d'embellissement du regard** ». Seul le centre Certificateur, Color Vintage, est habilité à valider et fournir la certification.

Vous pouvez prendre connaissance du référentiel en cliquant sur le lien ci-dessous : <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6006> ou en fin de cette fiche (pages4-5).

La certification peut être validée par formation continue (initiation ou perfectionnement) ou par Validation des Acquis Professionnels.

Les compétences à mettre en œuvre pour valider la certification :

- **Recueillir** au sein d'un document spécifique l'ensemble des informations concernant le client, en posant les questions adaptées (coordonnées des nouveaux clients, état actuel des cils et des sourcils, anciennes prestations réalisées, antécédents médicaux...), nécessaires à la préparation de la prestation.
- **Analysier** les attentes du client et **définir** une solution technique adaptée en présentant les diverses prestations, en lui expliquant clairement l'étude morphologique du regard, afin de proposer un projet global esthétique d'embellissement du regard et la fréquence des rendez-vous d'entretien afin d'assurer un niveau de qualité et de suivi dans la relation client.
- **Procéder** à une action esthétique d'embellissement du regard selon les critères requis et en exécutant le protocole esthétique de la technique sélectionnée, en démaquillant et dégraissant les cils et les sourcils, en isolant les cils inférieurs, en les brossant pour les préparer aux étapes suivantes, à l'aide d'outils préalablement préparés, nettoyés et désinfectés.
- **Poser** selon un ordre chronologique les produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi-permanents en fonction des choix spécifiques et du protocole esthétique et en réalisant, suivant la morphologie du regard, la modification des cils et des sourcils naturels selon la technique choisie (restructuration de sourcils, extensions et rehaussement des cils et des sourcils, épilation au fil des sourcils, rehaussement des sourcils, coloration au henné végétal des cils et des sourcils, mascara semi-permanent des cils, lashlift des cils, microblading) et veiller à leur entretien afin de réaliser une prestation durable dans le temps.
- **Appliquer ou retirer** les produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi-permanents en respectant les différentes étapes de pose ou de retrait et les temps associés à la technique choisie (temps de pause du produit ou retrait...) ainsi que les règles de colorimétrie liées au type de peau, des prises de mesures, de diamètre et de longueur des cils et des sourcils afin de procéder à l'embellissement du regard et répondre aux attentes du client.
- **Conseiller** le client sur les risques éventuels (allergies, rejets...) et sur les pratiques à adopter et à éviter pour conserver la qualité de la prestation réalisée.

☒ Acquérir les compétences et les connaissances y compris transversales, pour pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard et les 6 compétences du référentiel d'activité qui vise des actions esthétiques sur les cils et les sourcils, selon les techniques choisies pour réaliser les actions esthétiques.

Restructuration des sourcils, épilation au fil, extensions de cils, méthode cil à cil ou volume Russe, Rehaussement de cils/lashlift et soin lashbotox, coloration des cils et des sourcils au henné végétal, mascara semi-permanent, browlift, microblading, colorimétrie, maquillage permanent.

Toutes les techniques citées dans le référentiel et en lien avec la certification sont certifiantes.

LES EPREUVES

EN FORMATION CONTINUE

En fin de parcours de formation continue, et sur convocation à une date définie par le centre de formation, l'apprenant passe ses évaluations de l'examen. Cet examen se déroule sur 4 heures pour la mise en situation réelle et l'évaluation écrite (fiche client-modèle) dans le centre de formation où vous avez suivi vos sessions de cours. Sur convocation à une date définie par le centre de formation, l'examen doit avoir lieu au plus tard un mois après la formation pour permettre à l'apprenant d'obtenir la certification et d'en faire usage dans le cadre de ses projets et objectifs professionnels.

L'examen pratique doit faire l'objet d'une convocation écrite (transmise dans le kdrive du dossier de l'apprenant).

L'examen est réparti comme suit :

- ☒ Préparation du poste de travail en vue de l'examen pratique : 15 mn
- ☒ Ecrit : Fiche client-modèle à remplir, 15 minutes => **cocher la/les techniques sur les cils et les sourcils que vous allez réaliser sur votre modèle**
- ☒ Pratique : mise en situation professionnelle : 3h30 heures => Réalisation d'un embellissement des cils et des sourcils sur votre modèle (**1 seul modèle pour l'embellissement du regard n'est autorisé**).
- ☒ **Les photos de l'avant-après du regard de votre modèle, de votre poste de travail sont obligatoires** pour l'analyse du résultat obtenu. L'examinateur des évaluations de votre examen réalisera **une photo de** vous pendant les évaluations et de l'ensemble du groupe en évaluation, si vous êtes plusieurs apprenants. La photo de la pratique d'une dépose sur les extensions de cils, si vous avez été formé à cette technique, est obligatoire. L'organisme de formation doit transmettre dans votre dossier obligatoirement toutes les photos.

Après cet examen, votre dossier ainsi que vos informations personnelles seront transmis au centre certificateur Color Vintage pour permettre au jury, lors de la commission, d'analyser, contrôler les résultats de vos évaluations et se prononcer sur la décision de l'obtention de la certification.

C'est le jury qui juge de la recevabilité de votre dossier et donc de la validation de votre examen.

Une fois les résultats validés et retranscrits dans le procès-verbal, les résultats sont annoncés à votre centre de formation, qui peut, sur votre demande vous faire part de la décision du jury.

La certification est envoyée par le centre certificateur par courrier lettre suivie sous un délai de 1 à 3 mois au centre de formation, en charge de vous les communiquer en retour soit en courrier suivi sous un délai de 15 jours, soit en main propre. Si l'attestation vous est remise en main propre, vous êtes dans l'obligation de signer une attestation sur l'honneur de remise de la certification.

En cas de non-obtention de la certification, un courrier par mail vous sera adressé afin de vous en informer officiellement. Le centre de formation vous proposera une date pour vous permettre de passer l'examen « rattrapage » sous un délai de 2 mois maximum à réception de votre courrier.

Vos résultats d'examen sont communiqués à la caisse des dépôts et consignation par le centre certificateur, qui réalise l'accrochage de vos résultats, à votre organisme de formation.

EN PARCOURS VAE

A la fin du parcours de préparation à la VAE, le candidat fournit les livrets 1 et 2 ainsi que les preuves demandées au centre de formation qui les transmet au centre certificateur.

Le jury se réunit une fois par mois afin de valider les certifications. Si le dossier est complet et convaincant, la certification est délivrée. Si le jury émet un doute sur la recevabilité du dossier, un entretien visioconférence ou téléphonique peut être engagé pour permettre au jury de prendre une décision.

LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Conformément à la législation, le règlement intérieur de votre établissement d'accueil doit vous être remis au plus tard le jour d'entrée en formation.

FRAUDE A L'EXAMEN

Toute fraude ou tentative de fraude à l'examen est puni de deux ans d'interdiction de passer toute diplôme ou examen reconnu par l'Etat, ainsi qu'un bannissement définitif de l'établissement ou a été commis le délit.

L'identité des candidats est à vérifier en entrant en salle, le jour de l'examen, l'identité doit être en adéquation avec le compte CPF, pôle emploi ou autre dispositif de financement utilisé pour financer la certification.

Titre de la certification		
Pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard		
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de Formation visant la certification est initié :		
<p>Cette certification permet d'acquérir les compétences nécessaires pour pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard.</p> <p>Pour les entreprises de ce secteur, la certification permet de former l'ensemble du personnel, professionnels et intervenants à pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard afin qu'ils/elles possèdent des compétences certifiées et actualisées pour réaliser des poses de produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents de qualité et dans le respect de l'anatomie des cils et des sourcils naturels des clients.</p> <p>La certification constitue un plus pour les entités qui peuvent garantir à leurs clients des prestations de qualités et ainsi se démarquer de leurs concurrents.</p> <p>Elle s'adresse aux techniciens(nes) de la beauté du regard, dermographes, esthéticien(nes), salarié(es) et indépendants d'espaces de soins, d'espaces de bien-être, de centres de beauté, aux esthéticien(nes), salarié(es) et indépendants d'espaces de soins, d'espaces de bien-être, de centres de beauté, de salons de coiffure en activité professionnelle, aux étudiant(es) de la beauté qui souhaitent développer, s'initier, acquérir et se perfectionner à de nouvelles compétences professionnelles, les reconversions professionnelles avec un projet de création ou reprise d'une activité professionnelle, amenées à réaliser et assurer des soins de produits cosmétiques pour cils et les sourcils, des poses de produits artificiels pour les cils et les sourcils, des poses de produits semi permanents pour les cils et les sourcils, d'une action esthétique de l'embellissement du regard sur des clients.</p>		
REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>		
REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>		
MODALITÉS D'EVALUATION		CRITÈRES D'EVALUATION
<p>Recueillir au sein d'un document spécifique l'ensemble des informations concernant le client, en posant les questions adaptées (coordonnées des nouveaux clients, état actuel des cils et des sourcils, anciennes prestations réalisées, antécédents médicaux ...), nécessaires à la préparation de sa prestation</p>		<p>Réalisation d'une mise en situation professionnelle reconstituée face à un client représenté par une personne externe.</p> <p>Le/la candidat/e questionne le client afin de récupérer les informations qui lui sont spécifiques (coordonnées des nouveaux clients, état actuel des cils et des sourcils, anciennes prestations réalisées, ...) et les répertorie sur une fiche dédiée</p>
<p>Analyser les attentes du client et définir une solution technique adaptée en présentant les diverses prestations, en expliquant clairement au client l'étude morphologique du regard, afin de proposer un projet global esthétique d'embellissement du regard et la fréquence des rendez-vous d'entretien afin d'assurer un niveau de qualité et de suivi dans la relation client</p>		<p>Réalisation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sous forme de jeu de rôle simulant l'accueil d'un client représenté par une personne externe</p>
<p>Procéder à une action esthétique d'embellissement du regard selon les critères requis et en exécutant le protocole esthétique de la technique sélectionnée, en démaquillant et dégraissant les cils et les sourcils, en isolant les cils inférieurs, en les brossant pour les préparer aux étapes suivantes à l'aide d'outils préalablement préparés, nettoyés et désinfectés.</p>		<p>Réalisation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur la préparation des cils et des sourcils à l'aide de lotion démaquillante et de coton, de micro-brosses, de produit dégraissant, de goupillons, de patchs et de sparadrap, de pads, préalablement nettoyés et désinfectés, sur un modèle représenté par une personne externe.</p>
<p>Poser selon un ordre chronologique les produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents en fonction des choix spécifiques et du protocole esthétique et en réalisant suivant la morphologie du regard la modification des cils et des sourcils naturels selon la technique choisie (restructuration de sourcils, extensions et rehaussement des cils et des sourcils, épilation au fil des sourcils, coloration au henné végétal des cils et des sourcils, mascara semi permanent des cils, lashlift des cils, microblading) et veiller à son entretien afin de réaliser une prestation durable dans le temps.</p>		<p>Réalisation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur une action esthétique d'embellissement du regard et la pose des produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents et sur leur entretien sur un mannequin selon une commande donnée.</p>

<p>Appliquer ou retirer les produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanent en respectant les différentes étapes de pose ou de retrait et les temps associés à la technique choisie (temps de pause du produit ou retrait...) ainsi que les règles de colorimétrie liées au type de peau, des prises de mesures, de diamètre et de longueur des cils et des sourcils afin de procéder à l'embellissement du regard et répondre aux attentes du client.</p>	<p>Réalisation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur l'application ou le retrait des produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents à l'aide de batonnets biseautés, de pinces, d'un compas, d'un godet à coloration, d'un fil, de colle, de poudres colorées, d'un stylet, d'un dermographe, de produits à dissoudre sur un modèle représenté par une personne externe.</p>	<p>La pose les produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents est réalisée en respectant la morphologie du regard, les temps de pose ainsi que les règles d'hygiène et après avoir procédé à la préparation des cils et des sourcils naturels à l'aide d'outils (goupillons, micro-brosses, de patchs et de sparadraps, de pads) et produits (lotion démaquillante, primer) adaptés aux cils et sourcils du client.</p> <p>Les produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents sont retirés en posant sur les cils et les sourcils un produit adapté grâce à un batonnet biseautés, des goupillons imbibés de produit spécifique à la dépose ou par l'utilisation d'un dermographe en respectant le temps de pause lié à la prestation à retirer</p> <p>La pose des produits de soins cosmétiques, artificiels ou semi permanents est appliquée en débutant de l'intérieur vers l'extérieur (de la racine à la pointe) sans déborder sur la peau et toucher les muqueuses du client et respecte les règles de colorimétrie liées au type de peau, des prises de mesures, de diamètre et de longueur des cils et des sourcils naturels.</p>
<p>Conseiller le client sur les risques éventuels (allergies, rejets...) et sur les bonnes et mauvaises pratiques à adopter et éviter pour conserver la qualité de la prestation réalisée</p>	<p>Réalisation d'une mise en situation professionnelle reconstituée sous forme de jeu de rôle.</p> <p>Le/la candidat/e informe le client, représenté par une personne externe, sur les risques et bonnes pratiques à adopter en adaptant ses conseils au profil du client défini selon son métier et ses pratiques quotidiennes.</p>	<p>L'ensemble des conseils, des risques et des bonnes pratiques sont présentés au client selon son profil (métier, pratiques quotidiennes...) et en utilisant un vocabulaire adapté</p>